



Ce que vous gardez

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Rendre un champ facultatif ne vide pas le CRM : il est déjà vide, il est simplement rempli.**

Donnée	Conservée ?	Ce qu'elle permet
Valeurs proposées et leur source	Oui	Répondre à « d'où vient ce champ ? »
Part de champs laissés vides, et lesquels	Oui	Voir ce qu'on ne sait pas
Groupes de doublons signalés et leur suite	Oui	Suivre les fusions décidées
Champs obligatoires et leur taux de valeur par défaut	Oui	Repérer ceux qui fabriquent du faux
Fiches enregistrées incomplètes	Oui	Prouver que le dispositif fonctionne

Donnée	Conservée ?	Ce qu'elle permet
Ce qui décrirait les personnes qui remplissent	Non	Hors sujet

L'indicateur central

Constat	Valeur
Champs obligatoires	12
Remplis dans plus de la moitié des cas par une valeur par défaut	4

Ces quatre champs fabriquent du faux à chaque saisie, et ils le font parce qu'ils sont obligatoires.

Le point le plus important du dispositif

Une fiche incomplète s'enregistre. Quand elle ne le peut pas, la personne invente — et une valeur inventée est indiscernable d'une valeur vraie six mois après.

Les doublons : signalés, jamais fusionnés

Constat	Valeur	Pourquoi l'agent ne fusionne pas
Groupes de fiches désignant probablement la même entité	214	Une fusion ne se défait pas
Sources d'ambiguïté	Accent, forme juridique, abréviation	L'agent se trompe

À fixer par l'entreprise

Champs obligatoires rendus facultatifs : _____

Qui tranche une fusion : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.